

FICHE PRODUIT

1 – Les avantages qualité du granulé bois EO2 certifié DINplus

Les engagements d'EO2 vont au-delà des exigences DINplus.

		DINplus	Engagements EO2
Diamètre	mm	6 ± 1	Certifié DINplus
Longueur (1)	mm	3,15 ≤ L ≤ 40	Certifié DINplus
Humidité	% produit humide	≤ 10	≤ 8
Cendre	% en produit sec (550°C)	≤ 0,7	Certifié DINplus
Pouvoir Calorifique Inférieur	kWh/kg	entre 4,6 et 5,3	Certifié DINplus
Quantités fines	% en masse	≤ 1	Certifié DINplus
	% en masse le sac	≤ 0,5	
Masse volumique apparente	kg/m3	≥ 600	Certifié DINplus
Durabilité mécanique	% en masse	≥ 97,5	Certifié DINplus
Additifs	% produit sec	≤ 2	Aucun

S, N, Cl (% produit sec) : Soufre ≤ 0,03, Azote ≤ 0,3, Chlore ≤ 0,02 conforme à la certification DINplus
 (1) La quantité de granulés dont la longueur est comprise entre 40 mm et 45 mm ne peut excéder 1% en masse

Le granulé bois EO2 certifié DINplus est produit majoritairement à partir de bois résineux.

2 – La régularité du granulé de bois: une priorité d'EO2

EO2 attache une importance particulière à la régularité et au suivi de ses engagements :

- Contrôles continus de la réception des matières premières à l'expédition des granulés bois
- Traçabilité de la production (numéro d'identification sur chaque sac)

3 – Conditionnement



Sacs de 15 kg



Palettes de 66 sacs
80 x 120 x 165 cm
(FRANCO par camion complet soit 25 à 28 palettes/camion)



Big bag d'1.1 T
180 x 95 x 95 cm
(FRANCO par camion complet soit 22 à 23 big bag/camion)



Vrac
(FRANCO par camion complet soit 25 à 29 T/camion)

Vous trouverez des renseignements complémentaires sur le site Internet : www.eo2.fr
 Les granulés devront être entreposés dans un local fermé à l'abri de la lumière et de l'humidité. EO2 ne saurait être responsable de conditions inadaptées de stockage.